

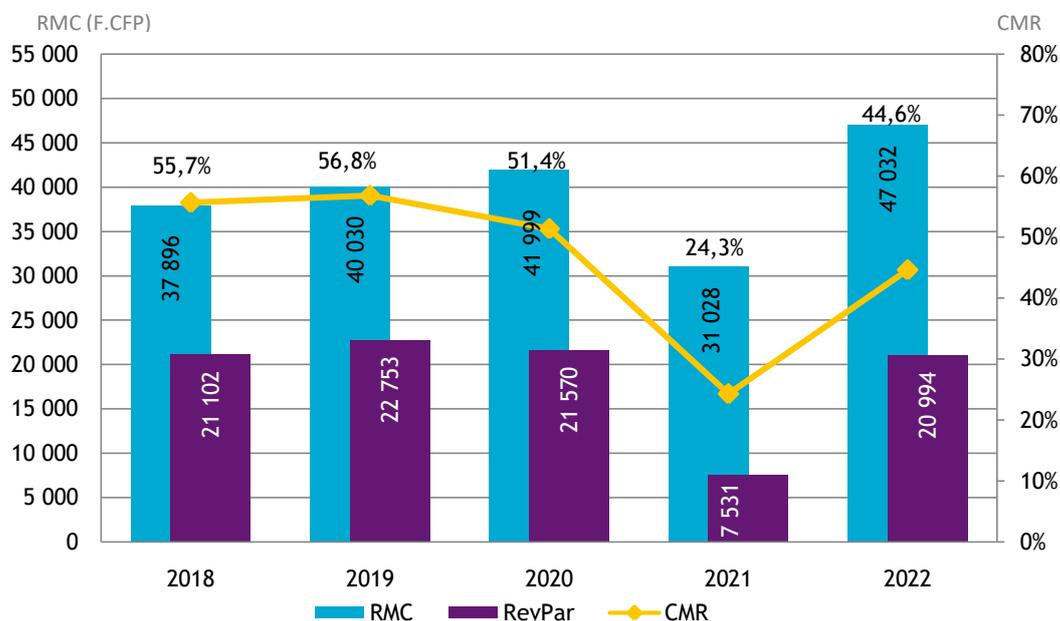
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En mars 2022, l'hôtellerie internationale en Polynésie française propose 73 200 chambres à la location, soit 93 % de l'offre d'avant-crise. Comme la fréquentation touristique, les ventes dans les hôtels internationaux progressent depuis décembre 2021 mais restent en recul de 20 % par rapport à mars 2019. À l'image des arrivées touristiques, les clientèles nord-américaines et métropolitaines concentrent 82 % des ventes à l'international. La clientèle résidente explique 11 % des ventes du mois.

Avec cette progression des ventes, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 53,4 %, soit 8 points de moins qu'en mars 2019. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) s'élèvent respectivement à 50 600 F.CFP et 27 000 F.CFP, contre 38 600 F.CFP et 24 000 F.CFP en mars 2019.

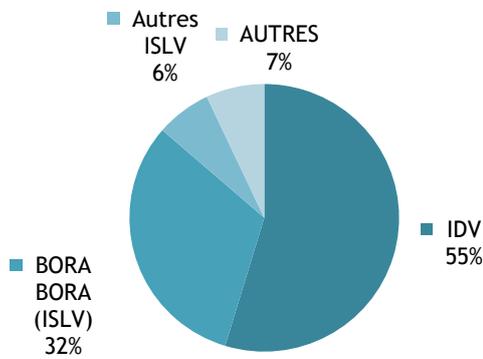
En cumul depuis le début de l'année, le CMR est de 44,6 %, en baisse de 12 points par rapport au premier trimestre 2019.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

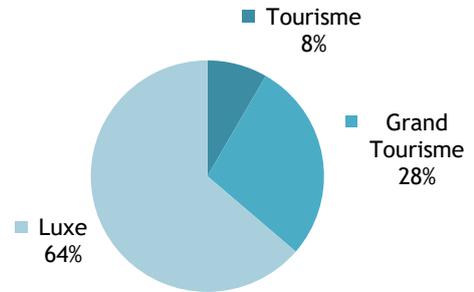


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 73 202 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



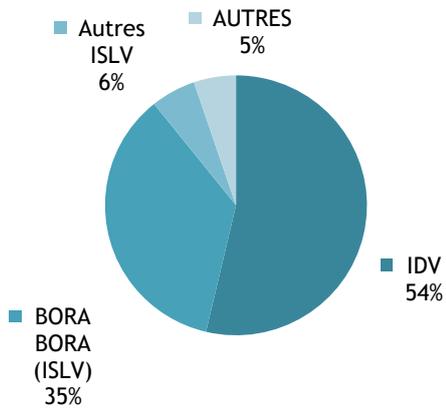
RÉPARTITION PAR CLASSE



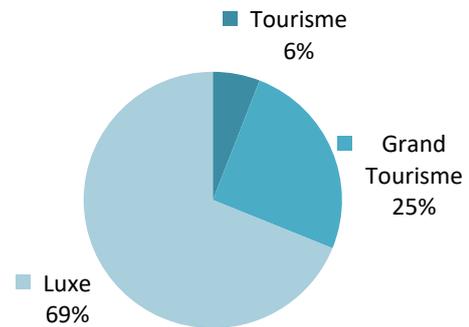
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 39 056 CHAMBRES LOUÉES

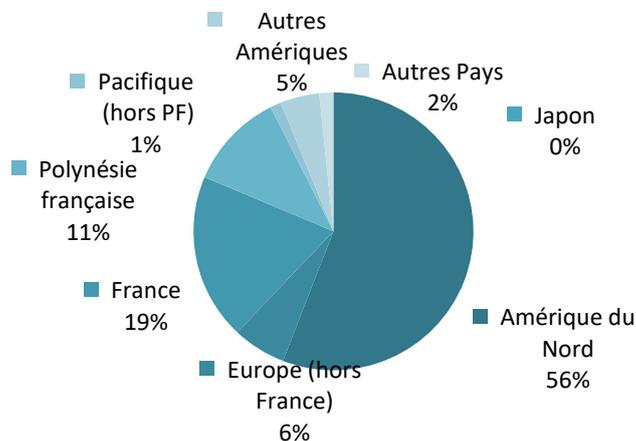
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		MARS-21	DÉC-21	JANV-22	FÉVR-22	MARS-22	VARIATION 2022/2021
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		5 026	16 862	14 954	16 365	21 259	323,0%
	Tourisme	639	1 785	1 468	1 476	2 161	238,2%
	Grand Tourisme	1 883	5 272	4 543	4 805	6 597	250,3%
	Luxe	2 504	9 805	8 943	10 084	12 501	399,2%
ISLV		1 006	13 885	9 743	10 817	15 796	1470,2%
	Tourisme	28	176	106	124	147	425,0%
	Grand Tourisme	978	2 604	1 787	1 800	2 560	161,8%
	Luxe	0	11 105	7 850	8 893	13 089	NS .
AUTRES Subdivisions		942	2 134	1 365	1 483	2 001	112,4%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	445	754	378	594	697	56,6%
	Luxe	497	1 380	987	889	1 304	162,4%
TOTAL		6 974	32 881	26 062	28 665	39 056	460,0%
	TOTAL Tourisme	667	1 961	1 574	1 600	2 308	246,0%
	TOTAL Grand Tourisme	3 306	8 630	6 708	7 199	9 854	198,1%
	TOTAL Luxe	3 001	22 290	17 780	19 866	26 894	796,2%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

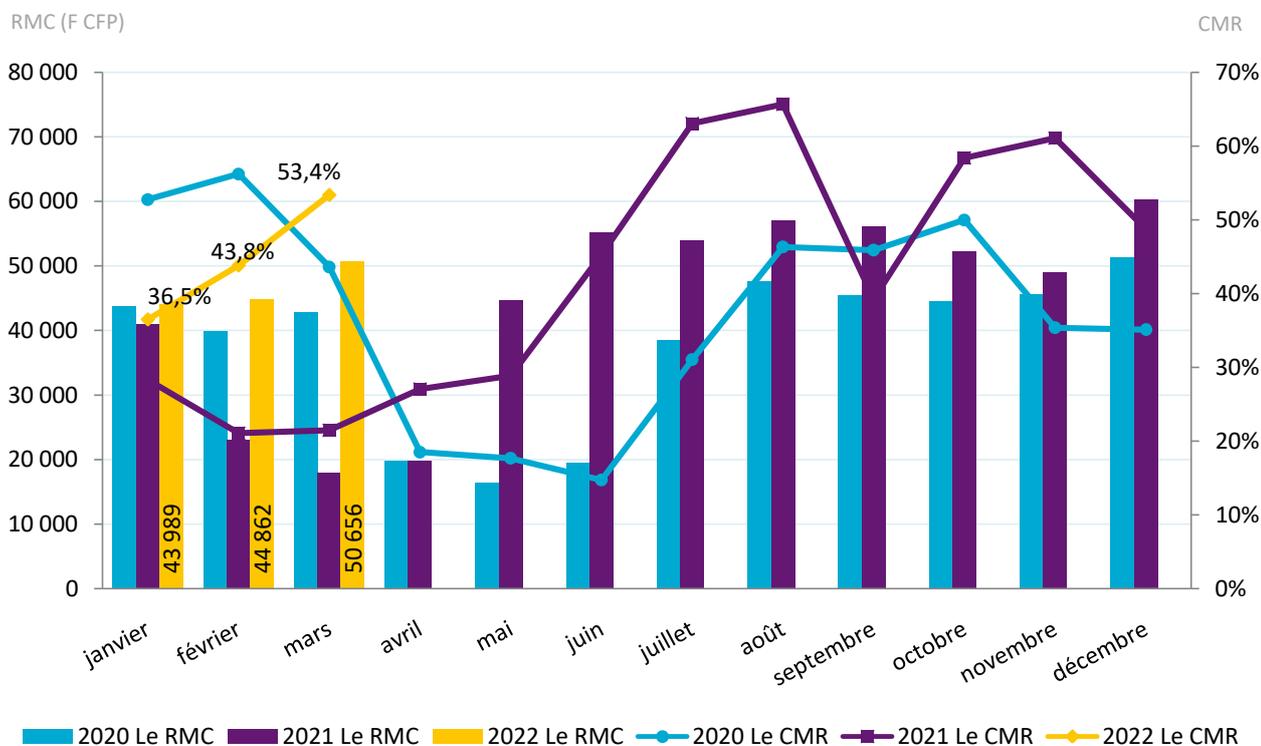
INDICATEURS DE GESTION DE MARS 2022

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 50 656 F. CFP

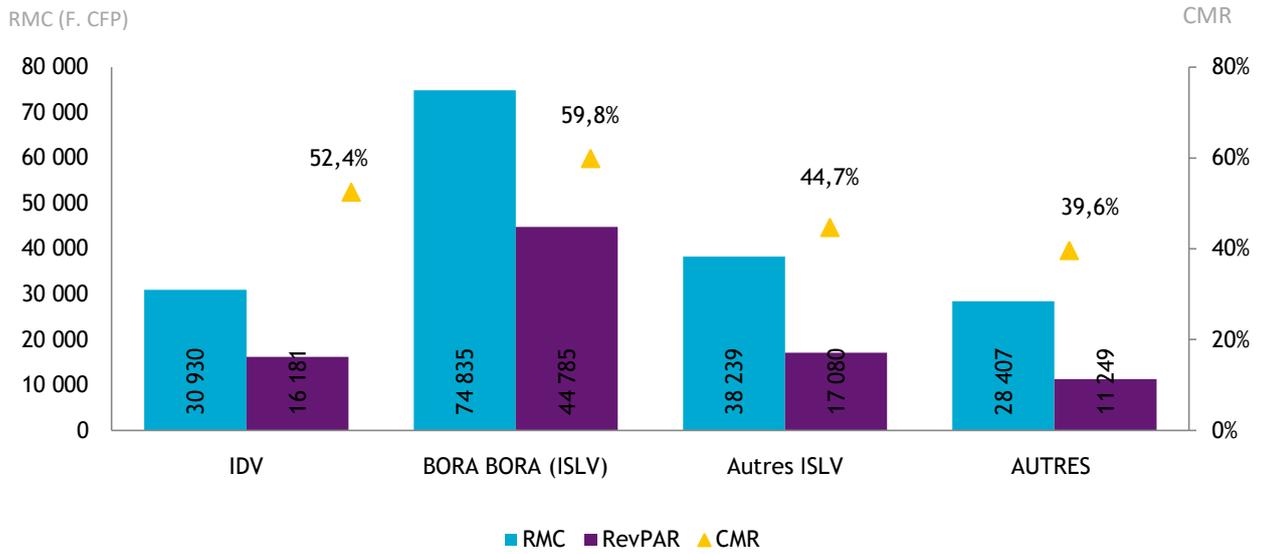
Revenu moyen par chambre disponible : 27 027 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 53,4%



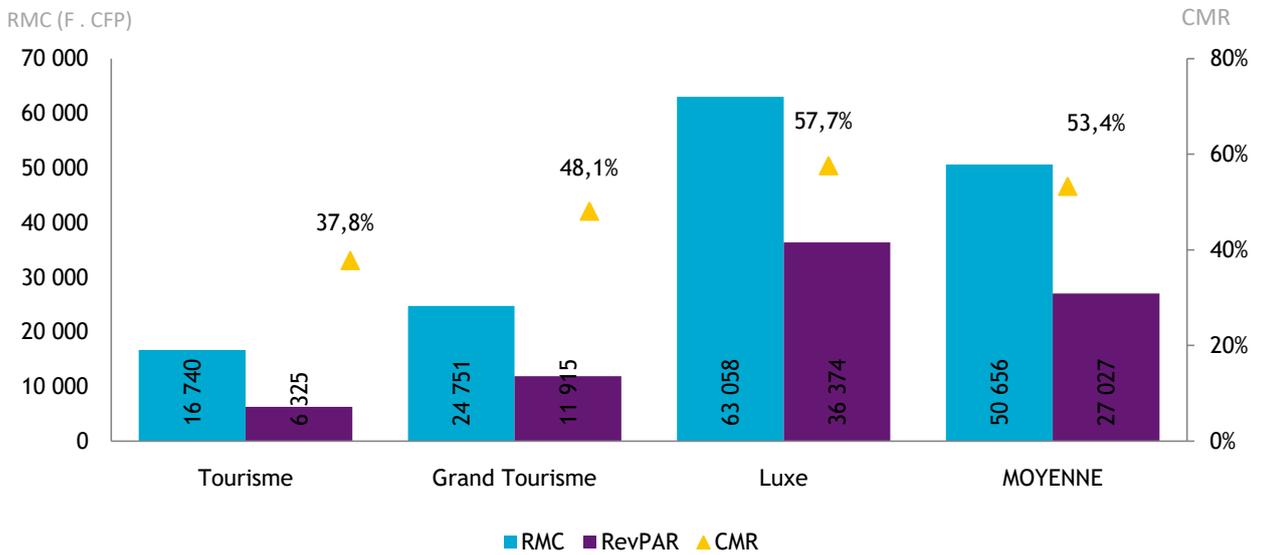
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.